Examen de vue, prises de mesure et adaptations (examen U61, bloc de compétences 4 du BTS Opticien-lunetier)

RNCP : 38360 / Certifinfo : 43486 / ROME : J1405

Taux de satisfaction :

97%

En 2023

Taux de réussite :

Non concerné

(non diplomant)

Taux d'insertion :

Non concerné

Ce module de formation en optique permet de préparer l'examen U61 du BTS Opticien-Lunetier. Il s'adresse donc aux professionnel(le)s de l'optique lunetterie engagé(e)s dans une procédure de VAE ou à tout(e) candidat(e) souhaitant valider cette épreuve en vue de l'obtention du BTS OL. Accessible au niveau "initiation" ou "perfectionnement", ce module "Examen de vue et prise de mesures" comprend une formation théorique et pratique aux principaux problèmes visuels, à la compensation des amétropies et au choix des montures et des verres.

Les points clés

Rythme :
Formation courte

Durée :
24h en centre de formation

Dates de formation :
Du 08/04/2024 au 10/04/2024
Du 21/05/2024 au 23/05/2024

Finançable par :
Formation éligible au CPF

Public visé :
Tout public

Tarif :
30€/h

La formation

Objectif

Cette formation a pour objectif de préparer l'épreuve U61 du BTS Opticien-Lunetier en vue de valider le bloc 4 du diplôme. Ce bloc consacré à l'examen de vue, les prises de mesure et adaptations vous permettra de :
– Approfondir vos connaissances des méthodes et des moyens nécessaires à la réalisation d'un examen de vue,
– Relever les caractéristiques morphologiques du client pour proposer et adapter une monture répondant à ses souhaits, à sa morphologie et aux contraintes techniques de réalisation.

Contenu

Examen de vue :

Formation théorique (1/3) et pratique (2/3) sur les principaux problèmes visuels et la compensation des amétropies.

Etudes de cas :

– Cas 1 : examen de vue d'un sujet non presbyte.
– Cas 2 : examen de vue d'un sujet presbyte.

Travaux pratiques : étude systématique des 2 cas possibles à traiter au cours de l'épreuve.

Thèmes abordés : anatomie et physiologie oculaire; les amétropies; notions sommaires des pathologies importantes; examens préliminaires; étude de la vision binoculaire; étude de la vision de près; essai de prescription

Prise de mesures :

Présentation de prise de mesures/adaptation du BTS OL.

Systématisation et approfondissement des connaissances acquises en magasin d'optique sur les thèmes suivants :

- Choix des montures et des verres en fonction de l'anatomie du visage et des critères technologiques
- Élaboration de la fiche de synthèse en fonction des exigences de l'épreuve du BTS OL
- Présentation et justification orale de l'équipement choisi.

Chronologie de l'étude de cas (de la détermination du type d'amétropie au choix de verres avec ses suppléments en fonction des besoins et du confort du client).

Étude de cas : équipements prismatiques, détermination des diamètres cas 3/2000), équipement de l'aphaque (scotome annulaire), équipement d'un anisométrope en vision de loin et vision de près, double foyer, verres progressifs, verres asphériques.

Ajustage et présentation des montures.

Ces deux modules sont accessibles au niveau « Initiation » ou « Perfectionnement ».

- Initiation : du 8 au 10 avril 2024.
- Perfectionnement : du 21 au 23 mai 2024.

Débouchés

Cette formation permet de présenter l'examen U61 du BTS Opticien-lunetier (BTS OL). La réussite à l'épreuve de validation de cet examen permet la délivrance d'une certification du bloc de compétence, valide pendant 5 ans.
Le passage de tous les blocs de compétence constituant le BTS Opticien-Lunetier permet d'obtenir le diplôme dans son intégralité.

Moyens pédagogiques

- Documents pédagogiques, travaux pratiques.

- Les stagiaires ont accès aux plateaux techniques du Lycée Fresnel (box pour examen de vue, magasin d'application, postes de montage) et à la plateforme en ligne Gret@distance.

Prérequis :

Etre titulaire d'un Bac, de préférence scientifique, ou avoir une expérience de 3 ans minimum en magasin d'optique. Avoir des bases dans les domaines de la réfraction et la prise de mesures.

Modalités d'admission :

Entretien, tests, dossier

Nombre de places :

10

Reconnaissance des acquis

Attestation d'acquis ou de compétences (bloc de compétences 4 du BTS Opticien-Lunetier RNCP38360BC04), Attestation de suivi de présence

S'inscrire

Contact :

Blanchard Claire
01 53 69 62 82
claire.blanchard@gpi2d.greta.fr

Lieu de formation :

Eliane Mathieu

referent-handicap@gpi2d.greta.fr